

3^{ème} commission n° 3

**Conseil Départemental
Réunion du 13 octobre 2025**

**Décision Modificative n°2 au Budget Primitif 2025 dans le cadre de la Jeunesse, de
l'Éducation, de la Culture et du Sport**

Le présent rapport a pour objet de vous soumettre les propositions budgétaires dans le cadre de la Décision Modificative n°2-2025 relatives à l'ensemble des actions en faveur de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Vie Associative, des Sports, de la Culture et de la Lecture Publique.

Les mouvements qui vous sont soumis à ce stade de l'année prennent en compte le niveau de réalisation des crédits. En conséquence, vous sont proposés une baisse des dépenses à hauteur de 1 328 430 € et un ajustement à la baisse des recettes pour un montant de - 4 282 €, soit une charge nette de - 1 324 148 €.

	Dépenses	Recettes	Charges nettes
Section fonctionnement	- 1 129 930 €	- 4 282 €	- 1 125 648 €
Section investissement	- 198 500 €	0 €	- 198 500 €
TOTAL	- 1 328 430 €	- 4 282 €	- 1 324 148 €

1. ÉDUCATION

Un ajustement des dépenses à la baisse vous est proposé au niveau des crédits de Fonctionnement des collèges publics et privés pour un montant de 200 000 € au regard de la consommation effective par les collèges des dotations Actions éducatives et EPS.

Par ailleurs, le retour au tarif de 3,70 € pour le repas au collège à compter de la rentrée scolaire 2025-2026, induit une ressource pour les collèges à hauteur de 820 000 €, prise en compte dans le calcul des compensations versées par le Département.

Il vous est également proposé un ajustement à la baisse des crédits d'investissement pour un montant total de 200 000 € résultant d'une moindre consommation des crédits de la part des collèges publics au titre de l'opération « Équipement des collèges publics ».

Afin de mener une étude démographique sur les effectifs futurs des collèges et renouveler l'audit des équipements de restauration collective, il vous est proposé un ajustement à la hausse, à hauteur de 50 000 €, au titre des frais d'honoraires et de conseils.

Concernant les recettes, un ajustement à la baisse provenant de la participation des Départements extérieurs au fonctionnement des collèges est estimé à 2 202 €.

2. LA JEUNESSE, LE SPORT ET LA VIE ASSOCIATIVE

Au regard des demandes et besoins exprimés à ce jour, un ajustement à la baisse des crédits vous est proposé pour un montant de 22 400 €. Ils concernent l'accompagnement à la vie associative (- 2 500 €), les actions collectives en faveur des publics sociaux (- 5 000 €), les subventions aux organismes ou associations dont le champ d'action est orienté sur l'enfance et la famille (- 5 800 €) et les subventions aux organismes ou associations qui œuvrent dans le domaine des personnes âgées et des personnes handicapées (- 9 100 €).

3. LA CULTURE

Compte tenu des sollicitations effectivement reçues, il vous est proposé un ajustement à la baisse des dépenses pour les enveloppes subventions culture (- 42 000 €), et de - 20 000 € pour le Fonds d'Actions Culturelles.

4. LA LECTURE PUBLIQUE

Un ajustement des dépenses à la baisse vous est proposé pour un montant de 61 080 € dont - 63 000 € de subvention de fonctionnement pour la lecture publique, + 1 500 € de crédits supplémentaires pour les acquisitions de matériel et outillage technique et + 420 € pour l'achat de matériel d'animation.

En recettes, un montant de 420 € est prévu en remboursement d'une perte de matériel prêté à une association. Par ailleurs les recettes liées à la participation financière des communes accueillant un spectacle « Coup de Contes » sont revues à la baisse pour un montant de - 2 500 €.

En conclusion, je vous serais obligé de bien vouloir approuver l'ensemble des actions présentées dans ce rapport et autoriser les mouvements budgétaires et le versement des sommes prévues à la Décision Modificative 2025 pour le Budget Principal.

Je vous serais obligé de bien vouloir en délibérer.

Le Président



François SAUVADET
Ancien Ministre